

Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 21 (janvier - février 2015)

Rubrique études

Dans sa revue *Analyses et synthèses*, l'ACPR a publié une étude relative à l'identification des groupes bancaires et d'assurance d'importance systémique mondiale. Elle y présente les travaux réalisés par les instances internationales (Conseil de stabilité financière, Comité de Bâle...) dans ce domaine, en rappelant notamment les méthodes d'identification retenues et les résultats.

Le 6 novembre 2014, le Conseil de stabilité financière a publié simultanément une liste de **trente groupes bancaires** et une autre de **neuf groupes d'assurance** d'importance « systémique » à l'échelle mondiale. Sur la première liste figurent quatre groupes bancaires français : BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et BPCE, et sur la seconde figure un assureur dont le siège se situe en France : Axa. Ces publications sont l'aboutissement de travaux conduits désormais chaque année par le Comité de Bâle et l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et auxquels participent les équipes de l'ACPR.

L'identification d'institutions systémiques permet de leur appliquer des mesures de supervision spécifiques, afin de réduire les risques qu'elles peuvent poser et de limiter l'aléa moral qui résulte de la garantie publique implicite dont elles bénéficient, étant parfois perçues comme « trop grandes pour faire faillite » (« too big to fail »). Ces mesures sont complétées par des exigences supplémentaires de capital qui seront pleinement effectives à partir du 1er janvier 2019, tant pour les groupes bancaires que pour les groupes d'assurance. Pour les groupes d'assurance, ces exigences supplémentaires s'ajouteront à un référentiel commun en cours de finalisation (Basis Capital Requirement, BCR).

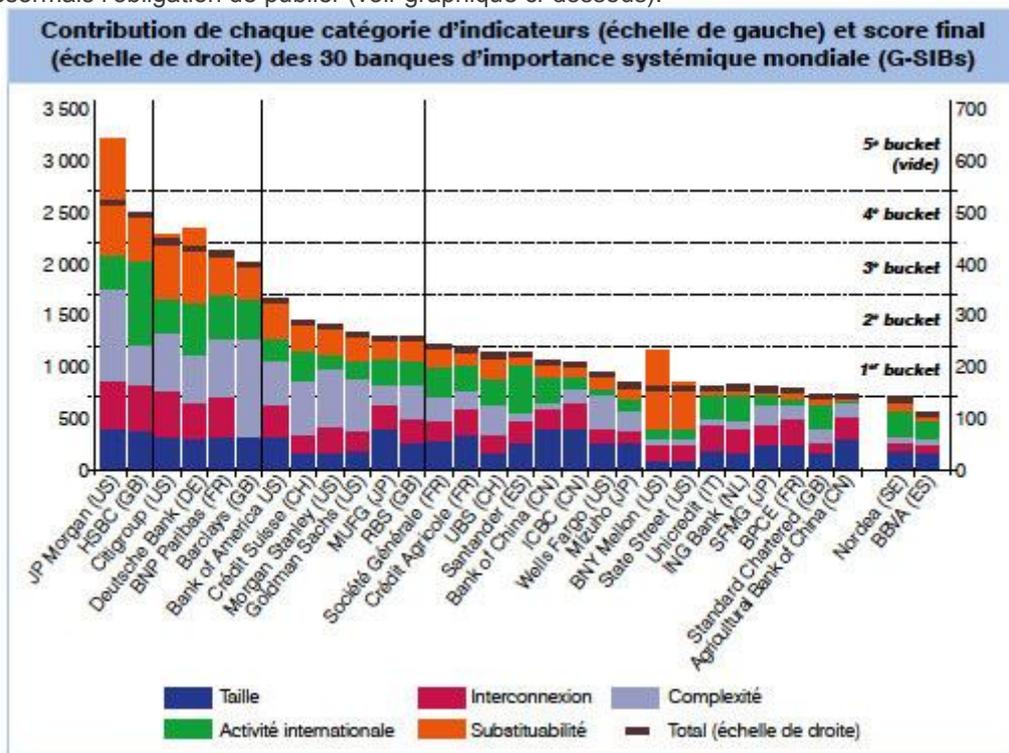
L'Organisation internationale des commissions de valeurs a engagé une démarche similaire à l'égard des gestionnaires d'actifs et intermédiaires de marché.

Les deux listes sont issues d'un classement relatif des principaux groupes mondiaux de banque et d'assurance obtenu au moyen d'une méthodologie par indicateurs adaptée aux spécificités de chaque secteur (voir tableau ci-dessous).

Catégories d'indicateurs et pondérations retenues pour l'identification des groupes bancaires et d'assurance d'importance systémique mondiale		
	Pondération dans la méthodologie du Comité de Bâle (secteur bancaire)	Pondération dans la méthodologie de l'AICA (secteur des assurances)
Taille	20 %	5 %
Activité internationale	20 %	5 %
Interconnexion	20 %	40 %
Substituabilité	20 %	5 %
Complexité	20 %	-
Activités non traditionnelles et non assurantielles	-	45 %

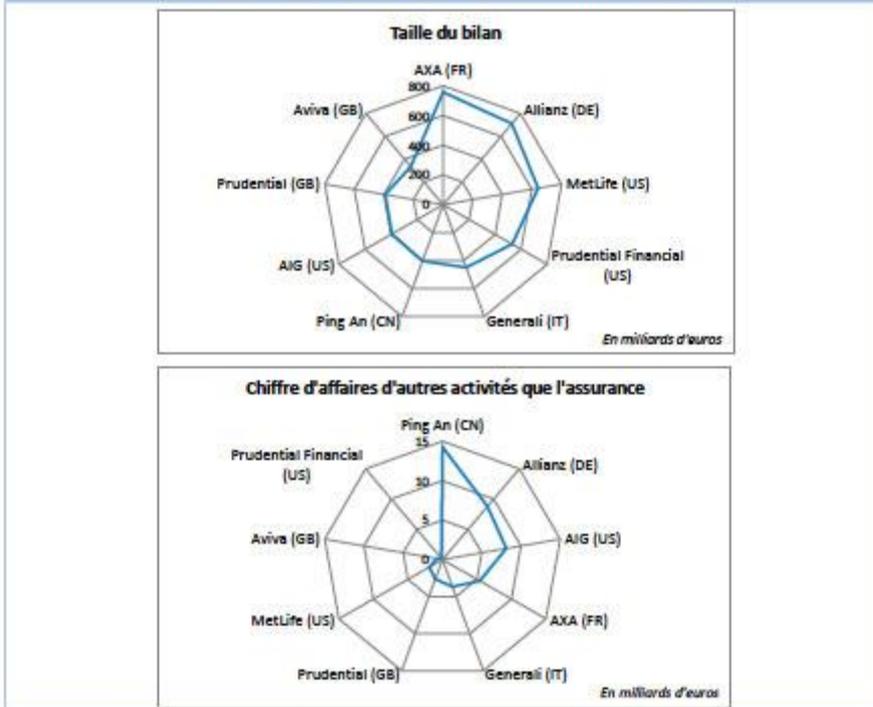
Source : Comité de Bâle et AICA

L'étude détaille également le processus d'analyse des facteurs contribuant au risque systémique, ainsi que les résultats, en utilisant notamment les données que les banques impliquées dans ce processus ont fournies. L'étude détaille également l'obligation de publier (voir graphique ci-dessous) les données relatives aux facteurs contribuant au risque systémique, ainsi que les résultats, en utilisant notamment les données que les banques impliquées dans ce processus ont désormais l'obligation de publier (voir graphique ci-dessous).



NB : le score de chaque groupe bancaire à chacune des **catégories d'indicateurs** se lit sur l'échelle de gauche. Ainsi, le score de JP Morgan (US) à la catégorie de taille atteint 390 points de base (soit 3,9 % du score de l'ensemble de l'échantillon). Le **classement en « buckets »** se lit sur l'échelle de droite. Deux banques ont été classées G-SIB (« d'importance systémique globale ») sur jugement expert bien que leur score total soit inférieur au plancher. La contribution de la catégorie de substituabilité est plafonnée, ce que matérialise le trait noir lorsqu'il n'atteint pas le niveau des histogrammes empilés.

Comparaison de la taille du bilan et du chiffre d'affaires (hors assurance) des assureurs d'importance systémique mondiale



Source : communication financière des groupes concernés au 31 décembre 2013

En ce qui concerne les assurances, neuf groupes ont été désignés comme systémiques. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Allianz (DE), AIG (US), Generali (IT), Aviva (GB), Axa (FR), MetLife (US), Ping An (CN), Prudential Financial (US) et Prudential plc (GB).

Les indicateurs permettant de calculer le score des assureurs ne sont pas publics. L'étude de l'ACPR analyse donc les éléments qui ont pu contribuer à la désignation de ces groupes d'assurance à partir de données comptables publiées. Il faut toutefois garder en mémoire que la différence des référentiels comptables réduit notablement la comparabilité des données.

D'autres initiatives du même type sont en cours. Ainsi, sous l'égide du Conseil de stabilité financière, des collectes de données spécifiques (dites « data gaps ») sont actuellement mises en oeuvre afin de combler le manque d'information des autorités de contrôle nationales et des institutions économiques internationales (Fonds monétaire international et Banque des règlements internationaux) sur les banques d'importance systémique mondiale et leur interconnexion.

L'étude a été publiée dans l'Analyses et Synthèses n° 39 (décembre 2014)